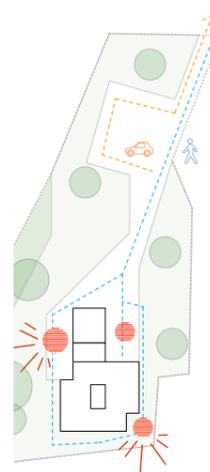




Perspective extérieure



plan de situation_1/500



Implantation

L'objectif ici est de proposer un projet fonctionnel qui s'adapte à la déclivité du terrain et qui respecte la présence du bâtiment existant, de façon à le valoriser. En effet, l'intervention sur ces façades à l'esthétique soignée reste mineure et la connexion entre les deux bâtiments cherche non pas à créer un bloc uniforme mais plutôt un ensemble cohérent où cohabitent deux époques, deux styles, deux esthétiques qui se respectent, sans entrer en concurrence l'une avec l'autre.

Protagoniste principal des lieux, la maison existante garde son caractère autonome. En s'éloignant, l'implantation réfléchie de la nouvelle construction lui garantit son indépendance et lui permet de garder sa présence emblématique. Ainsi, on identifie clairement deux bâtiments liés par un volume au rez-de-chaussée, sorte de liaison vitrée qui se substitue à l'annexe construit postérieurement à la maison classée.

Le nouveau volume se positionne au second plan vis à vis de l'existant de manière à le contempler et dégager un espace d'entrée généreux et ainsi le laisser « respirer ». Lieu de croisements et de rencontres, celui-ci fait office de zone de convivialité destinée uniquement aux piétons, profitant d'une lumière diffuse venue du nord. Il s'agit d'un espace semi privé, extérieur et ouvert mais délimitant déjà un lieu de transition vers l'intérieur, où se croisent résidents, visiteurs et personnel de l'EPS.

Aménagements extérieurs

Les différents espaces sont hiérarchisés de manière à respecter et valoriser le site, ainsi, on peut distinguer trois zones : celle réservée aux véhicules, une autre pour les piétons et enfin une zone verte. La stratégie adoptée passe par le maintien du parking existant, en effet son implantation est efficace : proche de l'entrée, il garde ses distances visuellement depuis le bâtiment et ses espaces extérieurs adjacents. A partir de ce dernier, une allée aux dimensions généreuses nous mène jusqu'à l'entrée du bâtiment. Ce chemin se destine principalement aux piétons mais il peut ponctuellement servir pour les livraisons ou voitures service. Ce chemin perméable débouche sur un grand espace, sorte de place qui dégage tout un périmètre face au bâtiment classé, se faisant d'autant plus voir et marquant de ce fait le point d'arrivée dans l'établissement.

Dans la succession de cet espace d'entrée se trouve la zone principale : le séjour. Plus statique, cet espace de détente dans la continuité du réfectoire est ouvert sur le paysage et contemple la vallée qui s'offre à lui à travers ses grandes baies vitrées. Lieu où parfums, sonorités et paysage se mêlent, espace de convivialité par excellence, il se confond avec la nature qui l'entoure. Le concept de succession d'espaces aux caractères différents mais contigus, est important au sein de l'établissement. Le recourt à de grands vitrages dans la zone d'entrée est primordial afin de démarquer et ainsi exprimer les spécificités et la fonction de chaque espace tout en maintenant une forte perméabilité visuelle et une grande fluidité de circulation.

Les espaces verts viennent envelopper le bâtiment de manière à transmettre une sensation d'ouverture et de fraîcheur aux résidents. Ceux-ci sont disposés s'organisent par couches. Tout d'abord, au contact du bâtiment une première strate d'espaces verts ordonnés délimitent le périmètre du bâtiment et les espaces de circulation. Ensuite, s'ajoute une couche plus naturelle diluée dans l'environnement naturel existant, se calquant sur la topographie du terrain et proposant des espaces plus libres dans un contact franc avec la nature. Ces deux types se rejoignent afin de créer des promenades variées jusqu'à venir au contact d'espace de séjour, notamment au premier étage, où la topographie du terrain permet de prolonger l'espace intérieur vers le jardin.

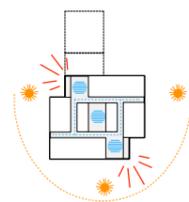
Organisation

Le programme se répartit sur quatre niveaux. Le rez-de-chaussée accueille les espaces communs ainsi qu'une partie des espaces privés : des chambres mais également des zones destinées au personnel. L'entrée est placée de façon stratégique afin d'être facilement identifiable. Celle-ci se caractérise par un port à faux qui permet une entrée déjà abritée.

Au moment de pénétrer au cœur du bâtiment le visiteur est surpris par un patio sur une double hauteur dont la lumière zénithale vient enrichir l'espace et donne un caractère grandiose mais aussi de l'ampleur à la zone de séjour. Par souci de fluidité et d'harmonie entre les divers espaces, ce séjour est lié aux autres zones collectives situées au niveau de l'entrée : la réception, le réfectoire ainsi que les espaces extérieurs. De plus, et c'est là l'essence même de cette percée à travers les différents niveaux, l'espace de séjour au rez-de-chaussée entretient un rapport visuel avec l'étage. En effet, cette idée de lieux et de niveaux interconnectés régit dans l'ensemble du bâtiment et cherche ainsi à englober tous les espaces de façon harmonieuse dans un ensemble unifié, tout en respectant l'autonomie et le besoin d'indépendance de chacun. Pour ce faire, les deux premiers niveaux sont liés verticalement grâce à un vide intérieur, vide qui se transforme aux étages supérieurs en patio extérieur. Cette diversité offre une spatialité plus riche et des rapports plus dynamiques et vivants, aussi bien d'un étage à un autre qu'entre les différentes zones d'un même étage.

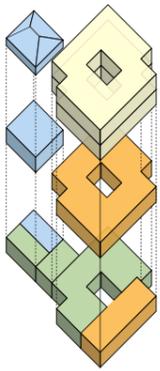
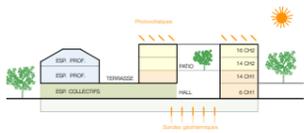
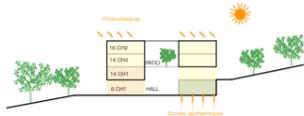
La liaison entre le nouveau et l'ancien s'effectue par le biais du réfectoire, c'est aussi à travers ce dernier que l'on accède directement à un espace extérieur réservé aux occupants de l'EPS, une terrasse où l'on peut contempler la vallée dans toute sa splendeur. L'emplacement de la cuisine a été pensé de façon à faciliter aussi bien sa relation avec le réfectoire que l'accès aux livraisons, sa proximité avec l'ascenseur facilite en sus, les parcours internes. L'espace de repos du personnel quant à lui, sur trouve à un emplacement central, proche lui aussi du réfectoire afin de pouvoir superviser les espaces collectifs.

Parcours voiture
Parcours piétons
Lieux de rencontre



plan de situation_1/2000

"BOURGEON"



- Service de mission d'engagement
- Service de mission de protection et de maintien
- Espaces professionnels
- Espaces collectifs

Les missions

Les unités de vie se répartissent en deux groupes distincts : la mission de maintien composée de 20 lits, soit 3 unités de vie, puis la mission d'engagement disposant de 30 lits, soit 4 unités de vie. En ce qui concerne la mission de maintien, elle compte une unité au niveau de l'entrée ainsi que deux autres unités au premier étage. En profitant de la déclivité du terrain, une unité de vie composée de six chambres est insérée au rez-de-chaussée. Bien que plus isolé, cette zone garde un lien fort avec les autres espaces de vie par l'intermédiaire du patio intérieur qui unit chaque partie du bâtiment dans un ensemble cohérent bien que composé par éléments plus autonomes quand le programme l'exige.

La mission d'engagement se distribue sur les 2ème et 3ème niveaux, chaque étage accueillant 2 unités de vie. Celle-ci profite du patio extérieur, dans le prolongement du patio intérieur des 2 premiers étages, qui se développe sur une double hauteur reproduisant l'effet souhaité sur les 2 niveaux intérieurs, cette fois-ci avec l'avantage supplémentaire d'une sortie à ciel ouvert.

Chaque mission dispose d'un patio avec une identité propre, soit ouvert soit fermé, extérieur ou intérieur, chacun avec ses particularités. Cette superposition permet une distinction plus claire des deux programmes, dotant chaque mission d'un caractère particulier. Les espaces sont variés et variables, participant ainsi de la richesse spatiale essentielle dans un lieu où les gens résident sur le long terme. Il apparaît comme primordial de diversifier les espaces ainsi que les circulations afin de mettre en exergue le potentiel de chaque zone et offrir un cadre riche et agréable à ses occupants.

Distribution des espaces

L'étage se base sur un principe de symétrie. Il est question d'organiser les espaces privés de manière efficace et fonctionnelle, tout en évitant les vis à vis avec le bâtiment existant. Les espaces communs des unités de vie sont distribués aux angles du bâtiment et ainsi ouverts sur le paysage, ces orientations multiples enrichissent la relation avec l'extérieur, relation renforcée par des loggias dans le prolongement des espaces communs, telle une échappatoire sur le paysage.

Liaison

Passé et présent sont liés et physiquement reliés par une membrane vitrée qui vient s'accrocher à l'existant, point de départ de la nouvelle construction. Au delà de la création d'un ensemble clair et épuré, ces trois éléments : existant, nouveau volume et l'élément qui les lie, travaillent à la formation d'une composition cohérente et fonctionnelle, commode et efficiente.

La maison existante

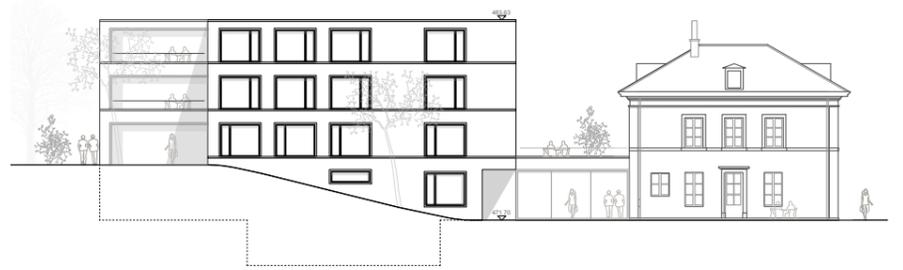
L'intention est d'intervenir un minimum sur le bâtiment classé afin de respecter ses caractéristiques et ses qualités originales, cherchant simplement à le valoriser. Les façades restant intactes il est ici question de garder l'identité du lieu marquée par le caractère de la maison. Seul le petit annexe est démolit, celui-ci ne présentant aucun intérêt patrimonial, il laisse place au volume reliant l'ancien au nouveau.

Dans le cadre de la rénovation, le fil conducteur a été d'adapter le bâtiment actuel à ce programme ambitieux tout en optant pour des prises de positions engendrant des coûts modérés. Pour ce faire, la structure porteuse a été conservée afin de réaménager de façon efficace et rentable chaque étage. Il a été question de raviver les espaces aussi bien collectifs qu'individuels, de leurs apporter lumière, visibilité, confort et fonctionnalité, tout en valorisant les espaces extérieurs.

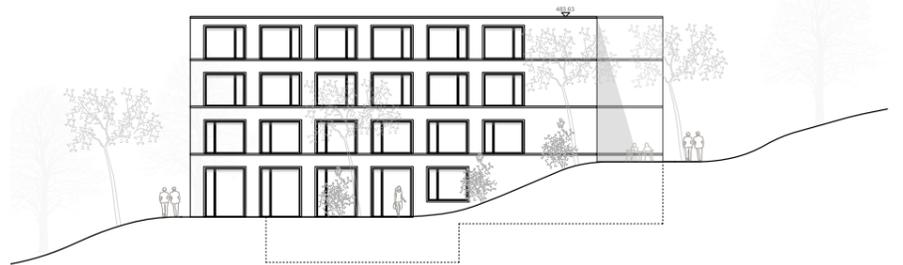
Du point de vue de l'organisation intérieure, dans l'enceinte de la maison se concentrent majoritairement les espaces dédiés au personnel à l'exception de la salle polyvalente. En effet, celle-ci se trouve au rez-de-chaussée dans le prolongement du réfectoire. Cette disposition a pour but de permettre d'associer la salle polyvalente et la salle à manger pour des événements ponctuels ou de grandes occasions.

Face à celle-ci on retrouve la salle de pause du personnel, qui profite de son emplacement pour garder un contrôle des espaces collectifs mais aussi de la zone d'entrée, étant donné que cet espace est connecté sur l'extérieur. A l'étage, se trouvent les locaux d'entretien, les bureaux ainsi que l'espace de nuit. Ce dernier, de même que le bureau de la directrice dispose d'une terrasse qu'il partage avec le séjour de l'unité de vie du nouveau bâtiment, créé sur la toiture du volume de liaison entre les deux bâtiments.

Enfin, les combles sont réaménagés, de façon à les rendre plus habitables. Deux lucarnes leurs sont ajoutées afin d'optimiser la relation avec l'extérieur et gagner de la lumière naturelle. Ces adaptations permettent notamment de disposer des bureaux. Aussi, un petit ascenseur a été rajouté de manière à répondre au cahier des charges, permettant de distribuer tout les niveaux du bâtiment existant et ainsi respecter les normes d'accessibilité.



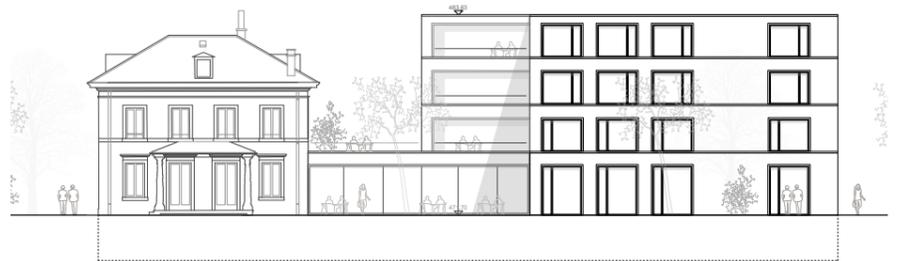
Élévation est _1/200



Élévation sud _1/200



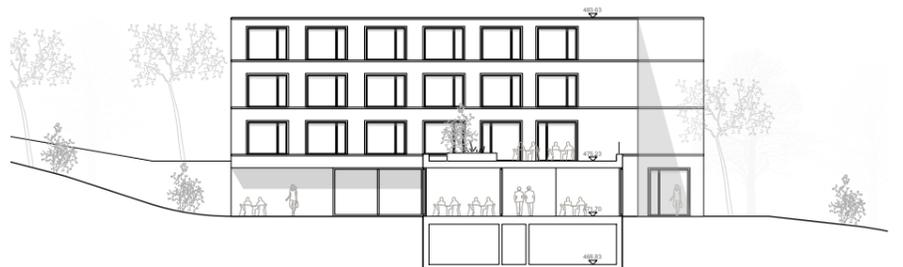
Perspective intérieure



Élévation ouest _1/200



Perspective intérieure



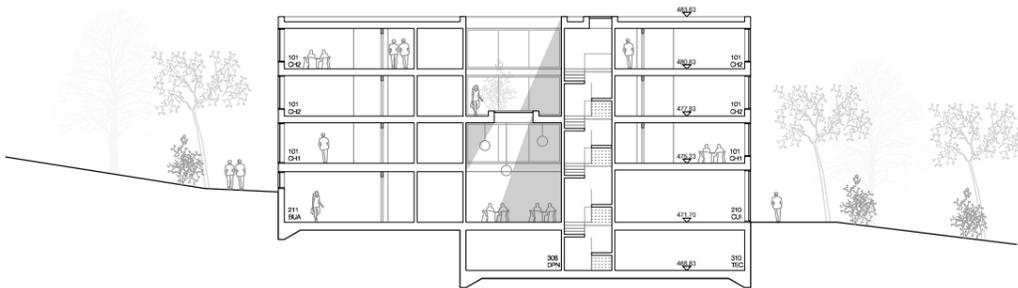
Élévation nord _1/200



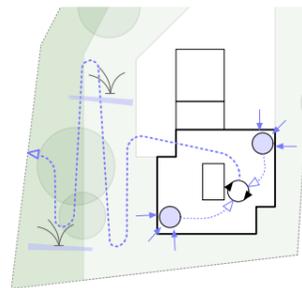
Plan du rez-de-chaussée_1/200
 + 471.70



Plan du premier étage_1/200
 + 475.23



Section transversale bb_1/200



Végétation et eaux pluviales

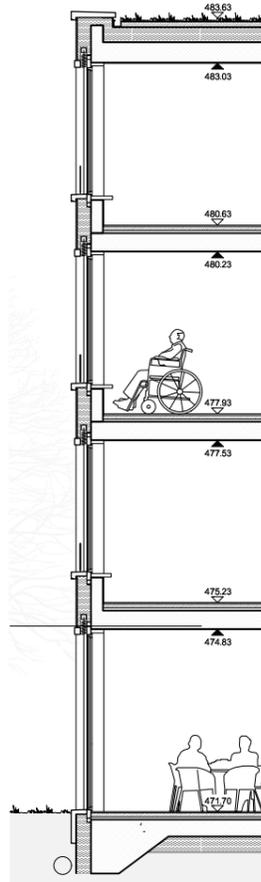
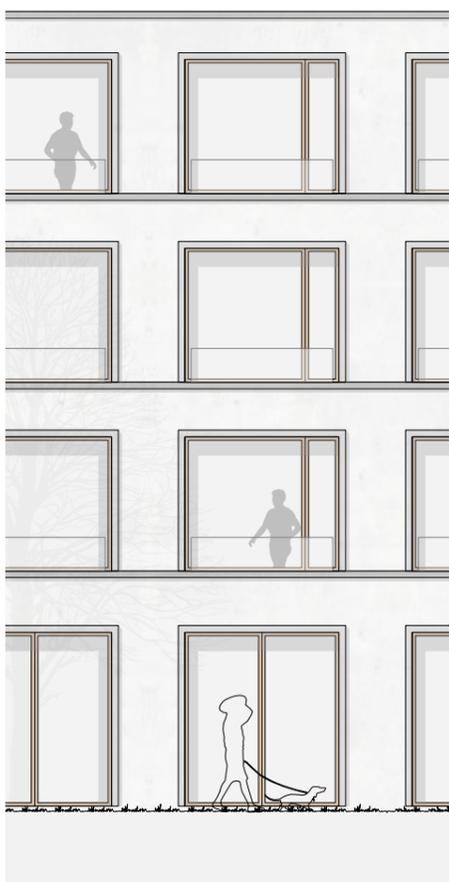
Le périmètre environnant est pleine de formations végétales et d'une arborisation témoignant des différentes époques et usages. Réparti sur le site, le dispositif de gestion des eaux pluviales est intégré au projet paysager comme une composante visible et mise en scène des espaces ouverts. Les noues, dispositifs de rétention composent un réseau de jardins de pluie caractérisant les lieux et accueillent une végétation spécifique enrichissant le milieu naturel de l'écozone.

Jardin thérapeutique

L'idée de base serait de confronter les utilisateurs à une nature changeant (une couleur de floraison par saison), cette rotation de couleur évoquerait une grosse horloge naturel. Parallèlement, des points fixes (topiaires, minéraux) seront utilisés pour se repérer dans le temps et l'espace. Le tout dans un cheminement évoquant les cinq sens.

- Collecte et stockage des eaux pluviales
- Redistribution
- Rétention des excédents
- Infiltration et drainage

- Plantes odorantes
- Plantes à feuillages
- Plantes culinaires
- Plantes persistantes



COMPOSITION TOITURE:

- végétation extensive
- couche drainante 20mm
- protection et rétention étanchéité
- isolation thermique 200mm
- pare vapeur résistante aux racines 240mm
- lissage intérieur

COMPOSITION PLANCHERS DES ÉTAGES:

- parquet collé en chêne 20mm
- chape avec chauffage au sol 60mm
- couche de séparation
- isolation acoustique 2x20mm
- dalle en béton armé 270mm
- lissage intérieur

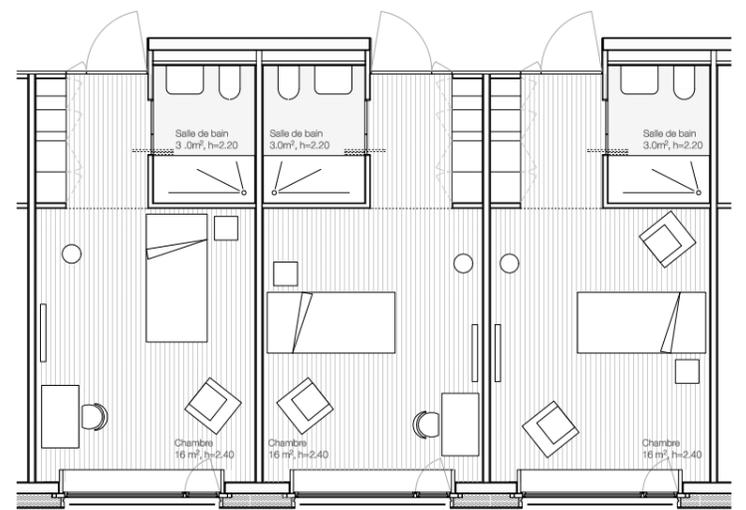
COMPOSITION FACADE:
 (répondant au standard Minergie)

- enduit de finition minéral
- enduit de base
- isolation thermique 200mm
- pare vapeur
- structure portante en béton 180mm
- cadre en bois
- triples vitrages isolants
- protections solaires (stores)

COMPOSITION SOUS-BASSEMENT:

- parements préfabriqués béton
- isolation thermique imputrescible
- protection bitumée

Élévation et coupe constructive de la façade_1/50



Plan d'aménagement des chambres_1/50

Textures

- chêne
- enduit

Matériaux

- tissu
- béton

Le choix des matériaux est orienté du point de vue de l'énergie et de l'environnement: usage de matériaux renouvelables et d'origine locale dans la mesure du possible, de faible émission polluante et rendus disponibles en quantité suffisante par une production locale et durable. Il est également pris en considération dans le choix des matériaux le contenu énergétique, les cycles de vie, les processus de construction, la technologie de la production, l'assemblage et le démontage des éléments constructifs, et le potentiel de réutilisation ainsi que les moyens d'élimination. Le bâtiment assure ainsi un indice d'énergie propre efficace, selon le cahier technique SIA 2032 «Énergie grise des bâtiments».

Principe structurel



Construction et matérialité

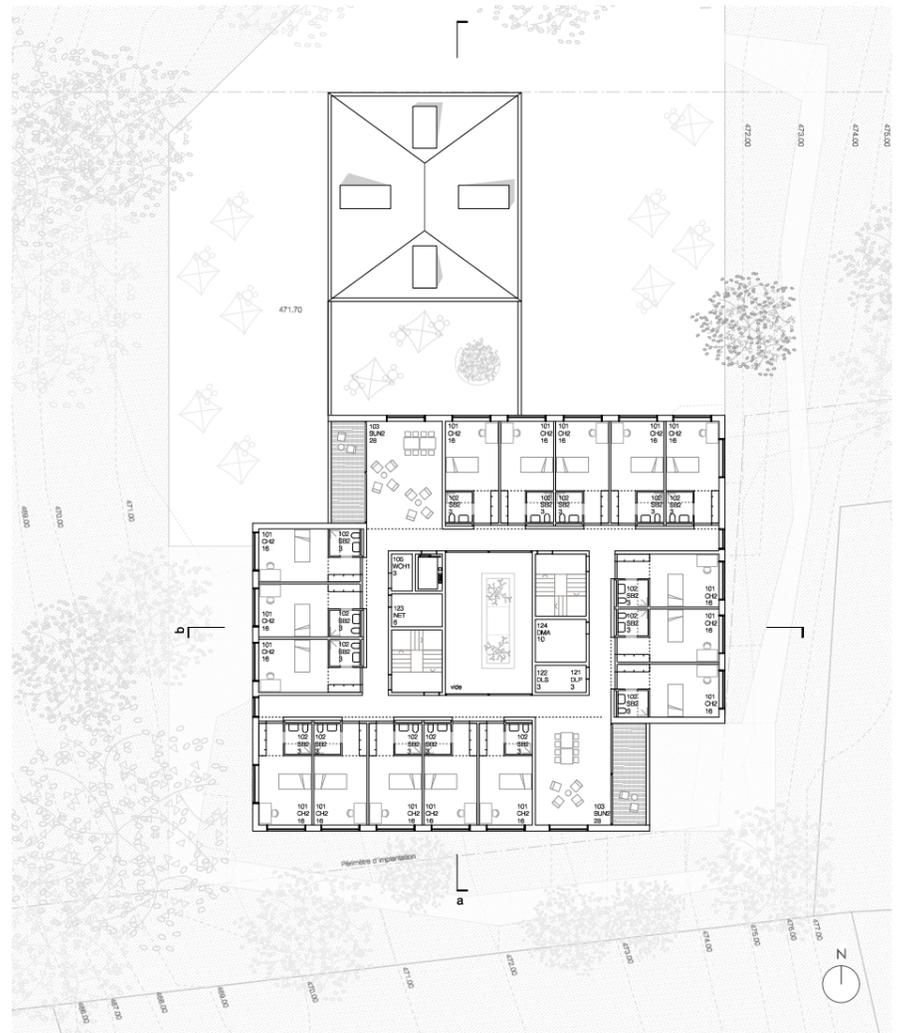
Le bâtiment est revêtu par l'extérieur d'un système d'isolation thermique périphérique avec finition d'enduit minéral, solution économe répondant aux exigences thermiques du Label Minergie P-ECO. D'un point de vue structurel, un système composé de dalles en béton armé et porteurs verticaux permet une grande flexibilité et la possibilité pour la structure de se plier aux fonctions internes du bâtiment.

Façades

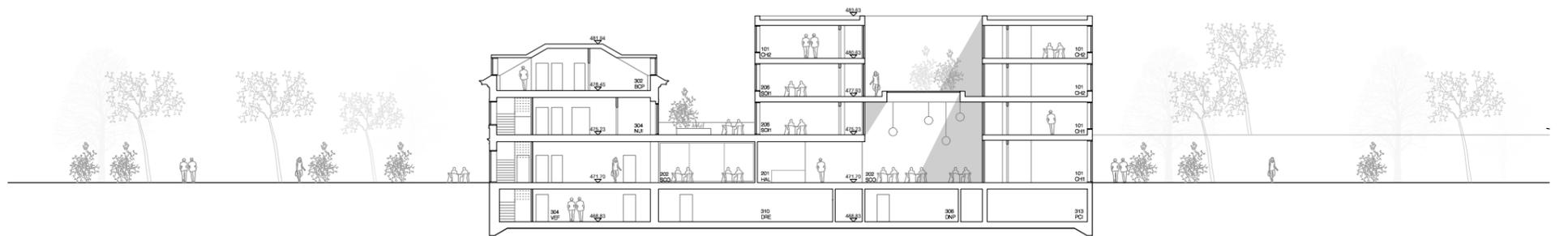
Un des objectifs de cette intervention étant de s'intégrer du mieux possible dans le cadre proposé, notamment/et ainsi se marier parfaitement avec le dessin de façades de la maison existante, il a été question de recourir/utiliser à des thèmes présents dans ses façades (appliquer ses principes), notamment par/au travers de la démarcation des embrasures et des corniches en béton. Ces principes/techniques, simples, permettent de façon discrète/subliminale/contenue/modérée de créer une harmonie évidente/naturelle entre ces deux éléments d'époques distinctes.



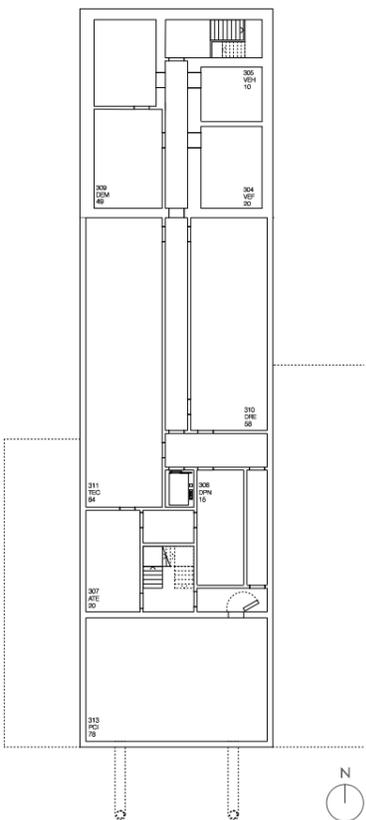
Plan du deuxième étage _1/200
 + 477.93



Plan du troisième étage _1/200
 + 480.63



Section longitudinale aa_1/200



Plan du sous-sol _1/200
 + 468.83



Perspective extérieure